

ARRETE 2024 PARTIE II LES OPTIONS

L'arrêté 2024 prévoit différents dispositifs optionnels d'organisation du travail dérogatoires par rapport au socle (cycles densifiés, recyclages dirigés, vacances flexibles, restrictions de congés anticipation des congés à 3 mois). Les centres actuellement en expés basculent automatiquement dans les options correspondantes. **Pour Lyon, ce sera l'option 1 avec une revalorisation indemnitaire du fait de la pérennisation de l'organisation.**

La sortie de l'option est prévue dans le texte mais impossible dans les faits puisque:

"il peut être mis fin à un dispositif optionnel...sous réserve que l'organisation mise en oeuvre à la sortie réponde à un niveau acceptable de performance et de sécurité."

L'écriture très vague de ce point laisse toute liberté d'interprétation à l'administration.

D'autres options de flexibilité sont possibles sous certaines conditions. **Il faut juste garder à l'esprit que l'entrée dans une option est définitive.**

L'option 2-2 correspond à la répartition des vacances de Nuit et de S. Lyon est éligible à cette option en tant qu'approche H24 fonctionnant en équipe.

OPTION 1:

Les recyclages dirigés est le dispositif qui aura le plus évolué depuis le début des expés. Demain, ils seront définis entre DL et DL+5. En complément et de manière stratégique, des RD seront programmés les we après avis du CSA. Aucune mention d'annulation de RD ni de surbooking d'offres mais un système de désignation si nécessaire. **Un point qui change radicalement pour Lyon sans aucune consultation des agents.**

La durée de travail hebdomadaire max de 42H en période chargée n'est plus inscrite dans les textes. La gestion de la fatigue n'est plus une priorité.

La gestion opérationnelle des CDT ou gestion J-6 pourtant plébiscitée ne sera vraisemblablement pas maintenue puisque les orientations protocolaires limitent les cdt à un rôle d'exécutants des directives du manager hors salle.

Le "cadre protecteur" des expés s'est volatilisé pour aboutir finalement à un format modelé par l'administration. Rappelez-vous des promesses du début avant de valider de nouvelles options. Celles-ci risquent une nouvelle fois de se retourner contre nous.